Priorités et nouveautés 2024-2025

La rentrée scolaire en Suisse romande et au Tessin

Franca Armi

Dès le 19 aout 2024, la grande majorité des élèves romands et tessinois reprenaient le chemin de l'école. La rentrée est l'occasion pour les cantons d'annoncer les thématiques sur lesquelles ils travaillent et les changements prévus pour l'année à suivre. Cette rentrée scolaire est caractérisée par le désir de faire évoluer l'école en tenant compte du bien-être des élèves, tout en soutenant le corps enseignant et les directions grâce à différentes mesures.

Sommaire

Situation de l'emploi et effectifs des élèves

Enseignement spécialisé

Éducation numérique

Ressources et moyens d'enseignement

Prévention, bien-être et climat scolaire

Gouvernance, réformes et changements structurels

Relation famille-école

Enseignement bilingue et échanges

Durabilité

Orientation, transition et intégration

Et du côté de la culture



Les principales informations communiquées par les cantons de Suisse romande et du Tessin lors de cette rentrée scolaire 2024-2025 sont synthétisées dans le présent document. Chaque canton opère des choix de communication propres à sa situation et au rythme de l'évolution de son organisation scolaire. La variété des projets démontre le véritable potentiel des cantons à développer des solutions face aux défis qui se posent localement.

Les points forts de l'année 2024-2025

Si l'on constate quelques recoupements dans les préoccupations des cantons, les points forts de cette année 2024-2025 reflètent essentiellement des problématiques propres à chacun. Des thématiques variées telles que le manque de personnel enseignant,

l'augmentation des effectifs d'élèves, le suivi des jeunes en difficulté, l'éducation numérique, la transition vers le degré secondaire II ou encore la relation famille-école sont abordées dans les communiqués de rentrée des cantons latins, en plus des réformes en cours ou à venir.

Situation de l'emploi et effectifs des élèves

Si la partie germanophone des cantons bilingues est généralement davantage concernée par cette problématique, la plupart des cantons latins évoquent cette préoccupation face, notamment, à une augmentation des effectifs d'élèves et le renforcement de l'encadrement scolaire souhaité.

Pénurie de personnel enseignant

La pénurie est particulièrement marquée cette année encore pour BE¹ avec une quarantaine de postes à durée indéterminée encore à repourvoir (essentiellement pour l'enseignement spécialisé) au moment de la rentrée.

¹ Par souci de simplification, les cantons sont désignés par leur acronyme dans l'ensemble du texte.

À FR, les difficultés de recrutement persistent dans la partie germanophone du canton, mais tous les postes mis au concours ont finalement pu être attribués. La question est toujours présente également au VS, où elle se poursuit dans le Haut-Valais et s'étend dans la partie romande du canton. Les mesures déjà mises en place dans les trois cantons pour faire face à cette pénurie sont reconduites et renforcées grâce à de nouvelles solutions.

BE: Une attention particulière est portée à l'amélioration des conditions-cadre pour le corps enseignant et au maintien de la qualité de l'enseignement. Notamment, il est prévu d'attribuer une allocation de fonction mensuelle de 300 CHF et 5% de poste supplémentaires pour les titulaires de classe. De plus, un travail est en cours pour augmenter le pourcentage de poste dévolu à la direction des établissements de l'école obligatoire. Aux mesures déjà mises en place pour faire face à la pénurie, s'ajoutent une évolution de la formation initiale et continue, un camp d'été pour préparer les personnes qui enseignent sans diplôme, une formation spécifique pour les personnes titulaires d'un diplôme d'enseignement délivré à l'étranger, ainsi que des incitations financières assorties de modalités de formation adaptées aux personnes qui se reconvertissent dans l'enseignement. Enfin, une notice destinée aux communes est consacrée à l'accueil extrafamilial des enfants du personnel scolaire; elle précise de possibles améliorations des conditions-cadre qui leur sont offertes.

FR: Une vaste enquête sur le temps de travail a été menée durant l'année 2023 auprès des enseignantes et enseignants, avec un très haut taux de participation. Elle a recueilli des informations en termes d'horaire, d'activités et de charge de travail en vue de la révision du règlement relatif au personnel enseignant. Les résultats (présentés aux médias le 9 septembre 2024) indiquent que la grande majorité est satisfaite de son métier. Si l'existence d'équipes enseignantes, la collaboration avec la direction de l'école ou les autorités scolaires ne sont pas des facteurs de stress pour le corps enseignant, on ne peut en dire autant de la charge administrative, perçue comme une contrainte par 57% des personnes répondantes. Par ailleurs, la plateforme électronique IS-Academia, mise en place à FR en 2019, a pour objectif de faciliter la tâche des directions d'écoles lors du recrutement de personnel remplaçant. Actuellement, plus de 4000 personnes y sont inscrites, principalement issues du corps enseignant travaillant à temps partiel ou récemment retraité, ou des jeunes encore en formation pédagogique.

GE: Une enquête inédite *Comment va l'école?* a été réalisée auprès des familles et des élèves au printemps 2024. Au total, près de 40 000 familles et plus de 53 000 élèves ont donné leur avis. Les résultats (présentés dans un communiqué séparé) indiquent un sentiment de satisfaction partagé à large échelle. Une autre enquête

de satisfaction a été menée auprès du personnel du département. Les résultats de ce sondage démontrent une satisfaction et une motivation au travail globalement bonnes.

VS: Une phase pilote est mise en place pour permettre des remplacements par des personnes ne disposant d'aucune formation dans le domaine de l'enseignement.

Travailleuses et travailleurs sociaux dans les écoles

Dans les cantons de **FR** et du **JU**, ces professionnelles et professionnels interviennent en milieu scolaire auprès d'élèves pour lesquels les problématiques sociales et éducatives interfèrent dans leur scolarité, leur offrant ainsi un soutien important et renforçant les actions du personnel enseignant. À **FR**, la création de 46 EPT est répartie sur plusieurs années (2022-2025) et une évaluation de l'impact de ces nouveaux apports professionnels sur le milieu scolaire sera réalisée en 2024-2025. Dès cette rentrée, une équipe de six personnes (4.4 EPT) est également active au **JU**.

Augmentation démographique et des besoins particuliers

Plusieurs cantons (FR, GE, VS et VD) annoncent avoir recruté du personnel enseignant supplémentaire pour faire face à l'ouverture de nouvelles classes suite à l'augmentation démographique, à laquelle s'ajoute l'arrivée de jeunes personnes migrantes. Du personnel supplémentaire a également été engagé pour l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (BE, FR, GE). En particulier, GE signale que l'accroissement démographique augmente la pression sur les besoins en infrastructures, objet d'une attention particulière tant au sein du département que des communes concernées.

Communiqué de presse du Syndicat des enseignantes et des enseignants de Suisse romande (8.8.2024)

Les associations professionnelles des enseignantes et enseignants de Suisse ont présenté les résultats d'une étude sur la satisfaction professionnelle, réalisée pour la 5° fois. Les personnes répondantes en Suisse romande attribuent de bonnes notes aux relations avec les collègues, avec les élèves et avec leurs responsables légaux. Comparés aux résultats des enquêtes précédentes, il ressort que la charge de travail a plutôt augmenté et le travail de coordination important, la part des tâches administratives, la pression générale du travail ainsi que la difficulté à pouvoir se déconnecter pèsent plus aujourd'hui qu'il y a dix ans. De plus, la pénurie de personnel enseignant renforce la pression pour maintenir ou augmenter leur taux d'occupation.

Afin de pouvoir défendre plus efficacement les intérêts des enseignantes et enseignants, les associations de Suisse alémanique et de Suisse romande vont intensifier leur collaboration.

https://le-ser.ch/conference-de-presse-de-rentree-lch-et-ser-2/

Enseignement spécialisé

Tous les cantons poursuivent leurs efforts vers une école à visée inclusive/intégrative. Les élèves avec des besoins éducatifs particuliers, au bénéfice de mesures d'aide renforcées, sont en principe scolarisés à l'école ordinaire. La scolarisation dans une école spécialisée est envisagée uniquement quand l'école ordinaire ne parvient pas à assurer une prise en charge adaptée aux besoins éducatifs particuliers de l'élève.

Plusieurs mesures sont ainsi annoncées pour soutenir les élèves, le corps enseignant ou les établissements scolaires. FR tend vers une utilisation flexible des mesures et un guide pour les écoles a été réalisé. Plusieurs projets d'établissement allant dans ce sens existent déjà: mise en pratique de la conception universelle de l'apprentissage, coenseignement ou plus grande souplesse dans les modalités d'attribution des unités d'aide. Pour cette rentrée, GE met la priorité sur l'orientation des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire au moment de l'entrée en scolarité,

tout en donnant les moyens nécessaires au personnel enseignant et encadrant. Concrètement, les titulaires de 80 classes de 1^{re} et 2^e années dans lesquelles se trouvent des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers seront accompagnés tout au long de l'année, au minimum à 50%, par une autre personne professionnelle de l'éducation, afin de suivre l'ensemble de la classe. Cette mesure devrait

à terme se généraliser à l'ensemble des classes 1-2 du canton. Au VS, sur le modèle des «enseignants ressources du vivre ensemble» (les ERVE), qui vise à offrir un soutien aux élèves en difficulté et au personnel enseignant, les élèves du cycle 3 (années 9-11) bénéficieront d'un accompagnement complémentaire. Dans le canton de VD, comme annoncé l'année précédente, 12 mesures ont pu être mises en place à partir de cette rentrée scolaire pour adapter le concept d'école à visée inclusive. Il s'agit notamment de la régionalisation du dispositif des mesures renforcées (trois régions en phase pilote); du renforcement de l'Approche du monde professionnel avec la nomination d'une personne coordinatrice dans chacune des huit régions du canton; de l'octroi de ressources supplémentaires pour l'entrée dans la scolarité (années 1-2); de l'augmentation des postes de psychologues, psychomotriciennes et psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS); ou encore de l'augmentation des périodes d'enseignement spécialisé allouées.



AdobeStock

Éducation numérique

... à l'école obligatoire

Depuis quelques années, en particulier depuis l'adoption du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique de la CIIP (2018), les cantons se mobilisent pour renforcer l'enseignement des compétences et de la culture numériques. Après un travail de révision, la nouvelle version 2024 du Plan d'études romand (PER) est désormais en ligne avec l'Éducation numérique (ÉN), ainsi intégrée dans le projet global de formation de l'élève. Les changements consistent notamment en l'ajout de contributions à l'ÉN dans les commentaires généraux de tous les domaines disciplinaires, tout comme la formalisation des liens entre l'ÉN et les différents apprentissages du PER concernés.

Chaque canton finalise ou actualise son propre concept pour sa mise en œuvre, alors que la formation du corps enseignant a déjà commencé et se poursuivra ces

PER-ÉN

Les nouvelles brochures complètes du PER sont désormais disponibles ici: https://portail.ciip.ch/per/pages/ zone-telechargement-per



prochaines années, en incluant également des réflexions autour de l'intelligence artificielle (IA). Une attention particulière est accordée à la prévention que ce soit, par exemple, pour promouvoir une consommation active et réfléchie des outils numériques, pour comprendre les couts énergétiques induits par les usages du numérique ou encore pour prévenir les cas de cyberharcèlement.

Plus spécifiquement:

FR: La Stratégie cantonale pour la scolarité obligatoire ordinaire et spécialisée (Stratégie EdNum) élaborée en 2023 a été redéfinie pour parler dorénavant de Reprise cantonale du financement et de la gestion du parc informatique de l'école obligatoire (1^H-11^H) ou plus simplement d'Équipement numérique pour l'école obligatoire (1^H-11^H) (ENEO), séparant les dépenses liées aux aspects pédagogiques de celles concernant l'équipement. À signaler également qu'à la suite d'un arrêt du tribunal cantonal fribourgeois, il n'est désormais plus possible pour le personnel enseignant de confisquer un appareil électronique appartenant à un ou une élève, en dehors des heures de classe.

GE: L'éducation numérique est introduite au cycle 1, avec des moyens d'enseignement genevois dont les activités s'inscrivent principalement de manière transversale dans les différents enseignements, sans l'usage de la tablette et avec une forte dimension de prévention des usages. Dans plusieurs classes de 5° et 6° années, cet enseignement est introduit en phase pilote.

NE: Introduite progressivement en tant que discipline depuis 2022, l'éducation numérique fait son apparition dans les classes de 5° et 9° années. L'ensemble de la scolarité obligatoire sera couvert à la rentrée 2026. À partir de la 7° année, les élèves bénéficient d'une heure supplémentaire à la grille horaire, tandis que pour les plus jeunes, les contenus spécifiques à cette discipline seront abordés de manière transversale. Les classes de la 7° à la 11° année seront aussi progressivement dotées d'antennes wifi avec un dispositif permettant de ne les activer qu'à la demande, de manière à limiter les rayonnements et la consommation d'énergie.

VS: La stratégie de l'éducation numérique sera progressivement mise en place, sur la base des éléments déjà introduits ces dernières années, notamment par l'ajout à la grille horaire d'une période en 7° et 8° années pour atteindre une introduction complète à tous les degrés en 2026. Le soutien au corps enseignant et aux directions sera renforcé, notamment en termes de ressources et de formation continue.

VD: Le déploiement de l'éducation numérique se poursuit selon le calendrier prévu et trois quarts des élèves de l'école obligatoire sont désormais concernés par cet enseignement. En 7° et 8° années, deux particularités sont à souligner pour cette année scolaire 2024-2025: 1) une fois dans l'année, effectuer 20 périodes d'éducation numérique en continu 2) aborder les apprentissages sur les usages et les médias dans d'autres branches (mathématiques, allemand...). De plus, dans 11 établissements du cycle 3, le pilotage d'une 34° période d'éducation numérique se poursuit, amenant ces élèves à atteindre les compétences numériques prescrites; il s'appuie sur l'enseignement par des spécialistes, mais aussi sur les apports disciplinaires. Pour

atteindre les objectifs d'apprentissage fixés dans le PER, de nombreuses activités sont proposées dès la 1^{re} année afin de bien outiller les élèves et de les rendre plus sensibles à la prévention, entre autres concernant l'usage des écrans. Des conseils sur l'utilisation des écrans ont par ailleurs été ajoutés à l'agenda de l'élève depuis la rentrée 2019 déjà, afin de soutenir les parents et de gagner en cohérence entre le cadre familial et le cadre scolaire.

...au degré secondaire II

FR: Des consignes visant à une utilisation éthique, sécurisée et efficace de l'IA ont été publiées à l'intention des élèves, du corps enseignant et de l'école en général; le quide du travail de maturité a été actualisé dans ce sens.

VS: La stratégie éducation numérique monte en puissance avec la mise en place d'une gouvernance adaptée et d'un soutien accru pour le corps enseignant.

VD: L'éducation numérique poursuit son déploiement. Une nouvelle dotation de matériel en lien avec l'éducation numérique est également en cours de pilotage dans quatre établissements scolaires pour une intégration adaptée et responsable du numérique dans l'enseignement.





Le Glossaire PAN : une terminologie pour parler d'éducation numérique

BYOD, formation asynchrone, pair à pair, réalité augmentée, data mining... le vocabulaire de l'éducation numérique n'est pas toujours limpide. Or, pour travailler ensemble avec le numérique à l'école, il est essentiel de bien nommer les choses.

Le glossaire relatif au Plan d'action numérique (PAN) a pour objectif la création d'une culture commune autour de la terminologie utilisée en Suisse romande. Le contenu de ce glossaire s'enrichira progressivement au cours de l'année 2024.

www.glossaire-pan.ciip.ch

Ressources et moyens d'enseignement

L'introduction de la nouvelle collection de moyens d'enseignement romand (MER) Français 1-8 continue son introduction pour l'ensemble de l'Espace romand de la formation, cette année dans les classes de 3° et 6° années, avec une formation coordonnée au niveau romand.

L'instrument *Profil de compétences transversales* (PCT) propose quatre séquences romandes à inscrire dans les dispositifs cantonaux liés à l'orientation scolaire et professionnelle. Sa mise en œuvre se poursuit dans la plupart des cantons, comme le souligne notamment le communiqué du **VS**. Ces séquences visent à aider les élèves dans l'identification de leurs points forts pour mieux concevoir leur projet de formation, tout en leur permettant de mettre davantage en valeur leurs compétences auprès des écoles du secondaire II et des maitres et maitresses d'apprentissage.

Des nouveautés cantonales sont également signalées:

GE: Introduction des moyens genevois d'éducation numérique 1^{re}-2^e et 3^e-4^e, ainsi qu'un nouveau moyen d'enseignement d'éducation nutritionnelle en phase pilote pour la 9^e année, tenant compte des dernières évolutions en la matière et visant la promotion d'une alimentation saine et durable.

JU: Cette année marque le 50° anniversaire du plébiscite de 1974, donnant l'occasion de mettre en lumière les ressources pédagogiques disponibles pour aborder l'histoire de la création du canton avec les élèves. À cette occasion, le Service de l'enseignement a préparé un documentaire intitulé *Questions d'élèves* qui a été mis à la disposition du corps enseignant pour enrichir leur enseignement de l'histoire régionale.

NE: Les élèves de 11^e année utiliseront dès la rentrée le nouveau moyen d'enseignement *Citoyenneté*, composé de trois fascicules indépendants: 1) Citoyenneté, État, démocratie; 2) Confédération, cantons, communes; 3) Budget, revenus, dépenses. Ce moyen d'enseignement sera utilisé dans le cadre de la discipline *Monde contemporain et citoyenneté*, dont une période hebdomadaire est dédiée à l'éducation civique et citoyenne.

TI: Introduction progressive au degré secondaire I du nouveau moyen d'enseignement d'histoire suisse, une ressource mise à jour, qui remplace la version de 2013. Parmi les nouveautés, une mise à jour didactique promeut l'analyse et l'interprétation des sources visant une autonomie croissante des élèves, et intégrant une révision des informations statistiques et des cartes.

VS: Introduction pour les années 3 à 6 des nouveaux moyens d'enseignement pour la musique, réalisés en collaboration avec FR. Des séquences d'histoire valaisanne viennent s'ajouter aux MER et le moyen

<Dé>codage sera utilisé pour l'éducation numérique au cycle 2.

VD: Afin de donner des clés aux élèves dans la complexité alimentaire actuelle, un complément au plan d'études d'éducation nutritionnelle et un nouveau moyen d'enseignement sont mis en œuvre dès cette rentrée dans les classes du cycle 1. Ils seront ensuite progressivement introduits dans les années suivantes aux cycles 2 et 3. Par ailleurs, des actions concrètes visant la promotion de la lecture viennent s'ajouter aux nouveaux MER Français 1-8, afin de rendre la lecture plus attractive et accessible aux élèves: d'une part en déployant des ressources pédagogiques, d'autre part via des activités permettant d'éveiller le gout de la lecture chez les élèves. Entre autres actions, le canton a réalisé et édité le livre Mes premiers pas en lecture, qui accompagne depuis 2021 les élèves de 3^e année dans cet apprentissage essentiel et dont les échos du terrain font part d'une bonne adéquation à cette fin. Par ailleurs, l'introduction du nouveau MER Mathématiques 1-8 et de celui actualisé pour le cycle 3 se poursuit en 8º et 9º années. Au cycle 3, le projet vaudois Mathilda visant l'encouragement des filles à se former dans les domaines scientifiques, entre dans une phase de généralisation après quelques années de projet pilote à l'échelle régionale. De ce concept est née la petite sœur mini-Mathilda, destinée aux filles de 8e année et promouvant la démarche scientifique.



MER Français 5e-6e, Texte et langue

Prévention, bien-être et climat scolaire

En ce domaine, les cantons mettent surtout l'accent sur le bien vivre ensemble (JU, FR, TI, VS, VD), avec des outils pour lutter contre l'intimidation et le harcèlement (FR et VD), sur le renforcement du travail social dans les écoles (FR, JU), grâce à des personnes ressources également au cycle 3 pour le vivre ensemble (VS). S'ajoutent à cela des actions de prévention du racisme à destination des élèves et des collaborateurs et collaboratrices du département, comme l'organisation de la semaine d'action contre le racisme (VD), ainsi que, la promotion d'une activité sportive régulière (FR), ou encore la rédaction d'un guide pratique pour accompagner les directions des établissements scolaires confrontées aux fortes chaleurs (VD). Des projets d'établissement peuvent également soutenir un climat scolaire propice aux apprentissages, comme à FR où divers dispositifs sont proposés dans les écoles, tels les pacificateurs

et pacificatrices, les bancs de l'amitié, des ponts d'aide à la résolution de conflits ou des ponts de la paix.

Le TI annonce la création d'un service pour renforcer l'accompagnement spécialisé afin de soutenir les directions dans l'attention accrue à porter aux comportements inadéquats du personnel enseignant (nouvelles directives). Pour soutenir les établissements et le corps enseignant, le service de

consultation scolaire et extrascolaire pour des situations de possibles maltraitances ou abus sur mineur a également été créé récemment. Enfin, le service de soutien au corps enseignant en difficulté et de promotion du bien-être à l'école (LINEA) créé en 2013 sera renforcé.

VD signale en outre le lancement de six enquêtes sur le climat scolaire (entre novembre et avril), dont cinq à l'école obligatoire et une au secondaire II. Chaque enquête sera soutenue par un processus d'accompagnement destiné à aider les écoles à interpréter et à utiliser les résultats pour améliorer leur environnement scolaire. Une enquête «étalon» cantonale permettra en outre d'établir des standards de référence permettant aux différentes écoles de mettre en perspective leurs résultats et de suivre l'évolution du climat scolaire dans le canton.



AdobeStock

Gouvernance, réformes et changements structurels

Comme chaque année, des lignes directrices et des réformes sont annoncées dans l'un ou l'autre canton, avec des révisions de lois, des modifications de grilles horaires ou encore l'introduction de jours joker.

FR: À partir de la rentrée 2020, les écoles primaires et secondaires du canton avaient débuté leur travail avec le cadre Maintien et développement de la qualité, puis ce fut le tour du postobligatoire dès la rentrée 2021. Aujourd'hui, chaque école obligatoire a mis en œuvre un processus d'analyse afin d'identifier ses défis et ses ressources, et un plan de développement adapté à chaque contexte existe dans la très grande majorité des établissements scolaires francophones du canton. Ce qui est développé concerne principalement les thématiques de l'évaluation, de la différenciation et de la motivation de l'élève. Pour le postobligatoire, les écoles sont tenues de procéder à une évaluation par les pairs tous les cinq ans. Durant l'année scolaire 2023-2024, l'école de culture générale de Fribourg a été la première à réaliser une telle évaluation, avec celle du canton de Bâle. À signaler également que les

directions des écoles primaires disposeront de manière progressive d'ici à 2030 des mêmes ressources en temps pour la gestion de leurs écoles que les directions des écoles du cycle 3.

TI: La phase pilote visant le dépassement du système à niveaux au secondaire I entre dans sa 2^e année. Elle concerne six établissements scolaires dont 21 classes de 10^e année et 20 classes de 11^e année pour un total de 751 élèves. La première année a été intense et prenante, mais elle s'est déroulée de manière positive. Cette expérimentation a été accueillie comme une opportunité et les premières expériences ont montré des potentiels effets positifs comme le coenseignement et des effets qui vont demander des ajustements comme l'évaluation. Des moments de formations spécifiques sont proposés aux enseignantes et enseignants concernés sous forme de soutien pour les projets didactiques. À noter également qu'un dispositif d'évaluation suit la phase pilote avec des analyses quantitatives et qualitatives. Un rapport est attendu en septembre 2025.

VS: Une période pour les Capacités transversales est introduite dans la grille horaire des années 1-6 et une période d'éducation numérique est introduite en 7^e et 8^e années. En outre, le personnel enseignant passe de 32 à 30 périodes d'enseignement au primaire et de 26 à 25 au cycle 3.

VD: Pour s'assurer de mener des politiques publiques adaptées, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) veut améliorer son pilotage et se doter d'indicateurs fiables. Il mène aussi des réflexions poussées pour mieux tirer profit des nombreuses données dont il dispose. Dans la pratique, cela signifie pour le DEF d'être attentif aux besoins du terrain, tout en maintenant le cap sur les mesures en cours de déploiement. C'est le cas, par exemple, pour les nouvelles orientations prises par le DEF concernant l'école à visée inclusive qui portent progressivement leurs fruits.

Révision des lois

JU: Après les réformes de l'École de commerce et de l'École de culture générale, ce sont les métiers techniques et artisanaux qui vivent d'importantes révisions. En lieu et place des disciplines traditionnelles, l'enseignement passe par des compétences opérationnelles, avec davantage de mises en situation, et intègre également les nouveaux outils numériques.

TI: La nouvelle loi sur l'école obligatoire sera revue au travers d'un processus participatif. Un groupe de travail commencera à repenser la structure de *la scuola dell'infanzia* (3-6 ans) en tenant compte des aspects éducatifs ainsi que des nouvelles exigences pour concilier travail et famille. Une année après l'entrée en vigueur des directives sur les comportements inadéquats qui introduisaient l'obligation de notification de tels comportements, 15 situations ont requis des approfondissements. En parallèle, ces directives ont permis une sensibilisation du corps enseignant et des directions sur le rôle important que jouent les écoles pour le respect du droit de la personnalité des élèves (intégrité physique, psychique, sexuelle, morale ou sociale) dans la prévention des abus.

VD: L'école à domicile et les écoles privées bénéficieront d'un nouveau cadre légal. Le Conseil d'État veut ainsi mieux encadrer les écoles privées et l'enseignement à domicile dans un souci de qualité, mais surtout pour que chaque élève puisse s'épanouir, quel que soit son lieu de formation. De plus, un projet de révision de la

loi sur l'enseignement secondaire supérieur devrait permettre aux écoles privées de délivrer des certificats cantonaux de maturité. À signaler également le lancement de la consultation pour la révision de la loi sur la Haute École pédagogique du canton de Vaud, qui a pour objectif d'améliorer la gouvernance de l'école afin de l'adapter aux défis posés par l'évolution démographique. La loi-cadre actuelle a en effet été conçue en 2007, alors que l'institution comptait environ 800 étudiantes et étudiants. Aujourd'hui, elle en accueille près de 3 200 et elle devrait pouvoir en accueillir 4 500 à l'horizon 2035-2040.

Révision de la maturité gymnasiale (adoptée le 28.6.2023)

Cette révision garantit la qualité de la maturité gymnasiale au niveau national et permet de maintenir l'accès sans examen aux Hautes Écoles universitaires et pédagogiques pour les titulaires d'une maturité gymnasiale. Les bases légales révisées comprennent différents éléments qui améliorent leur qualité. Les compétences de base dans la langue d'enseignement et en mathématiques sont renforcées et l'informatique et l'économie et droit, jusqu'ici disciplines obligatoires, deviennent des disciplines fondamentales. En outre, le catalogue des options spécifiques et complémentaires est ouvert, permettant aux cantons de proposer des branches supplémentaires. L'équité ainsi que les échanges et la mobilité sont par ailleurs encouragés et une durée minimale obligatoire de quatre ans est fixée pour toutes les filières gymnasiales menant à un certificat de maturité reconnu au niveau suisse. Les critères de réussite à l'examen de maturité restent inchangés.

Le plan d'études cadre pour la maturité gymnasiale (PEC), accepté par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) le 20.6.2024, est composé de trois parties. La première apporte une concrétisation des objectifs de la formation gymnasiale et détaille ensuite le modèle de compétences sous-jacent au PEC. La deuxième partie porte sur les domaines d'enseignement transversaux. Quant à la troisième partie, elle est constituée des plans d'études cadres élaborés pour les différentes disciplines, mais aussi des directives cadre pour les options spécifiques et les options complémentaires.

Tous les cantons latins ont déjà mis en place des groupes de travail pour réaliser les changements nécessaires, avec notamment le passage à une maturité en quatre ans pour le JU, NE et VD.

https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-96122.html



Jours joker

VD introduit cette année les jours joker et accorde, sous certaines conditions, trois journées ou six demi-journées de congé aux élèves sur demande des parents. Alors que le VS tire un premier bilan plutôt positif de la mise

en œuvre des jours joker en 2023, FR présente le sien après deux ans d'introduction (voir le communiqué de presse).

Il s'agit de journées complètes ou de demi-journées de congé par année pour l'élève, que les parents peuvent demander sans donner de justifications particulières. Toutefois quelques conditions sont posées par les cantons, par exemple: pas le jour de la rentrée, pas lors de camps ou de courses d'école ou encore pas les jours d'évaluations importantes.

Cette mesure est en vigueur dans une quinzaine de cantons alémaniques et dans le Jura déjà depuis quelques années et elle s'institutionnalise de plus en plus également en Suisse romande.

Il s'agit là de mesures cantonales qui n'excluent pas d'autres pratiques établies au sein des établissements scolaires.

Canton	Depuis quand	Temps joker à disposition
BE	2010	5 demi-journées
FR	2022	4 demi-journées
GE	en cours d'analyse	
JU	2010	2 demi-journées
NE	non concerné	
TI	non concerné	
VS	Phase pilote de 3 ans dès 2023	4 demi-journées
VD	2024	6 demi-journées

Autres thématiques abordées

Relation famille-école

La collaboration entre l'école et les familles est un facteur important pour le bon déroulement de la scolarité et la réussite des élèves, bénéfique autant pour les familles que pour le corps enseignant. Les cantons portent donc une attention particulière à cette relation. Dans ce but, **GE** publie une nouvelle brochure *Bienvenue* à l'école primaire ainsi qu'une capsule vidéo *Une journée dans une classe de 1P*. De son côté, **NE** actualise deux brochures destinées aux parents, l'une vise à expliquer

l'école neuchâteloise (parution à l'automne) et l'autre l'évaluation des apprentissages (parue à la rentrée).

Dans le canton de VD, le Centre participatif de recherche avec les familles en éducation (PARAFÉ) réunit les milieux scolaires, la recherche, des enseignantes et enseignants en formation et des parents dans le but d'augmenter les compétences du personnel des écoles dans la communication avec les familles.

Enseignement bilingue et échanges

L'enseignement des langues, plus particulièrement l'apprentissage de l'allemand (via des classes bilingues ou des enseignements par immersion), ainsi que les échanges linguistiques sont mis en avant dans les communiqués de trois cantons:

FR: À la suite du bilan très positif du projet pilote de classes bilingues, mené durant trois ans dans une école en 1^{re}-2^e années, la poursuite de ces deux classes bilingues a été assurée. Un groupe de travail planche actuellement sur la faisabilité d'une filière bilingue de la 1^{re} à la 8^e année et rendra son rapport avant la fin de l'année scolaire. Au degré secondaire II, la maturité bilingue français-italien introduite en 2023-2024 verra son premier échange cette année scolaire pour deux élèves remplissant les critères pour effectuer leur 3^e année dans un gymnase tessinois.

NE: L'enseignement de l'allemand par immersion poursuit sa forte croissance avec une augmentation de l'ordre de 30%. Chacun des treize centres scolaires cantonaux dispose désormais de classes proposant un enseignement de l'allemand par immersion, ce qui concerne 18% des élèves. Cet enseignement se fait soit dans le cadre de l'une des 79 classes PRIMA (programme d'immersion en allemand sous forme de filières), soit dans le cadre de l'une des 111 classes ANIMA (année d'immersion en allemand). Au degré secondaire II, les filières bilingues confirment leur attrait auprès des jeunes. Dans la tendance de ces dernières années, c'est surtout la filière français-anglais qui les attire. Pour la filière du certificat en école de culture générale, l'offre de formations bilingues va se développer à la rentrée scolaire 2025-2026, avec un cursus bilingue français-allemand. Ce projet prévoit un séjour

linguistique obligatoire de deux semaines minimum durant la formation.

VS: Le Concept des langues est actualisé avec la publication d'une nouvelle brochure. Le Bureau des échanges linguistiques a doublé le nombre d'échanges et en signale 6 000 pour l'année 2023. Pour cette année

scolaire, il annonce l'augmentation des partenariats avec des écoles germanophones du degré secondaire l et même la possibilité de faire des échanges avec des écoles allemandes. Les échanges linguistiques individuels pendant les vacances scolaires sont également en forte reprise après avoir été freinés par la Covid.

Durabilité

L'éducation à la durabilité est inscrite dans les plans d'études de l'école obligatoire et du niveau secondaire II. Le Réseau d'écoles21 est un partenaire privilégié en la matière et propose des offres aux écoles. Deux cantons annoncent par ailleurs des projets spécifiques dans ce domaine:

Fort du succès de la 1^{re} édition, FR se prépare une 2^e semaine du climat sur le thème de la biodiversité. De nouvelles ressources pédagogiques seront proposées, ainsi qu'un guide *École fribourgeoise durable* qui prendra la forme d'un site web interactif, avec une brochure d'accompagnement. L'exposition itinérante *Objectif Terre* pour les écoles du secondaire II et la HEP aura pour but d'amener les jeunes à envisager les problèmes

contemporains comme dépassant la seule thématique du climat, en les considérant non seulement sous l'angle scientifique et technologique, mais aussi culturel et anthropologique.

Dans le canton de **VD**, grâce au financement du Plan climat vaudois, les écoles s'engagent pour la durabilité. Dans toutes les écoles, une personne référente a été nommée pour renforcer la place de l'éducation à la durabilité en collaboration avec les directions et le corps enseignant. Cinq projets ont déjà été sélectionnés et verront le jour d'ici la fin de l'année scolaire 2024-2025. Seize évènements ont été organisés en 2023-2024 et d'autres semaines thématiques sont en préparation pour l'année à venir.

Orientation, transition et intégration

TI: L'éventail des formations professionnelles disponibles dans le canton s'enrichit de trois nouvelles possibilités en lien avec la mobilité et la durabilité.

VS: Afin de renforcer l'aide aux jeunes pour le passage de la scolarité obligatoire à la formation professionnelle, des décharges de transition ont été mises en place pour accompagner et soutenir les enseignantes et enseignants des classes duales de 1^{re} année ainsi que des décharges aux personnes référantes pour soute-

nir les mesures en lien avec la compensation des désavantages. Le but est d'éviter des résiliations de contrats d'apprentissage et d'assurer une meilleure inclusion formative et professionnelle des jeunes en situation de handicap.

VD: L'École professionnelle de Lausanne (EPSIC) veut sortir de ses murs pour pouvoir accueillir plus de jeunes en apprentissage dans les métiers de l'informatique. Un projet pilote permet aux élèves de dernière année de suivre les cours alternativement à distance et en présentiel, une semaine sur deux, selon le principe de l'apprentissage mixte ou blended learning déjà utilisé dans

des établissements en Suisse allemande. Cette alternance permet de libérer ponctuellement des places pour pouvoir former plus de personnes dans des métiers qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre. Elle s'inscrit aussi dans une logique de durabilité en diminuant les déplacements, en particulier pour celles et ceux qui viennent de loin. Elle participe enfin à la promotion de l'éducation numérique, en positionnant l'EPSIC comme une école pionnière en Suisse romande. Par ailleurs, l'École de l'accueil (EdA) est devenue un établissement



de l'enseignement postobligatoire à part entière en 2021. Elle s'adresse aux personnes non francophones (15-25 ans) arrivées il y a moins de deux ans en Suisse. Après l'EdA, les élèves peuvent entrer en formation professionnelle avec un soutien pour le français, poursuivre leurs études ou encore consolider leur parcours d'intégration, à l'École de la transition ou au Centre d'orientation et de formation professionnelle.

Promotion de la formation professionnelle

Les évènements pour promouvoir la formation professionnelle sont multiples et s'enrichissent d'année en année dans tous les cantons. Dans les communiqués de la rentrée, on trouve par exemple l'organisation de portes ouvertes dans les écoles professionnelles (VS), les salons des métiers (TI, VS et VD) ou encore des actions et des portes ouvertes pour promouvoir les métiers dans le domaine de la santé et des soins

(TI). Au JU, les différentes actions pour promouvoir la formation professionnelle portent leurs fruits avec davantage de contrats signés en formation duale. Afin d'accompagner les entreprises et de créer de nouvelles places d'apprentissage, un délégué à la promotion de l'apprentissage a été nommé par le Département. VD annonce un projet pilote (débuté en 2023-2024) qui intègre au programme scolaire des modules de l'Approche du monde professionnel (AMP) en 9e, 10e et 11^e années de la voie prégymnasiale. Il s'agit pour une part de sensibiliser et d'informer les élèves sur les atouts de la formation professionnelle ainsi que d'élargir les possibilités de choix. D'autre part, ce projet vise à favoriser la visite au Salon des métiers et de la formation ainsi que la participation à un stage de découverte. Les élèves apprennent aussi à réaliser un dossier de candidature. Jusqu'à présent, seuls les élèves de voie générale bénéficiaient de cours d'AMP à la grille horaire.

La CIIP: l'éducation comme moteur depuis 150 ans... c'est aussi la culture



Depuis 1874, la CIIP observe et soutient les évolutions dans le paysage éducatif romand et tessinois. Elle facilite la coordination et la collaboration entre les cantons membres, promouvant des politiques éducatives communes pour atteindre des objectifs partagés dans le domaine de l'instruction publique. Harmonisation des programmes éducatifs, échange d'informations et de bonnes pratiques, recherche et documentation pédagogique sont quelquesunes de ses principales missions.

Les statuts de la CIIP prévoient également qu'elle développe la coordination et favorise la coopération entre les cantons membres non seulement en matière de formation, mais aussi de culture. Récemment constituée, l'Assemblée plénière Culture de la CIIP réunit régulièrement l'ensemble des conseillères et conseillers d'État en charge de la culture des cantons latins afin de développer une vision commune. Une *Stratégie pour un développement d'actions convergentes en faveur du secteur culturel en Suisse romande* a été adoptée en avril 2024 et définit des pistes d'action pour cinq axes prioritaires.

Et du côté de la culture

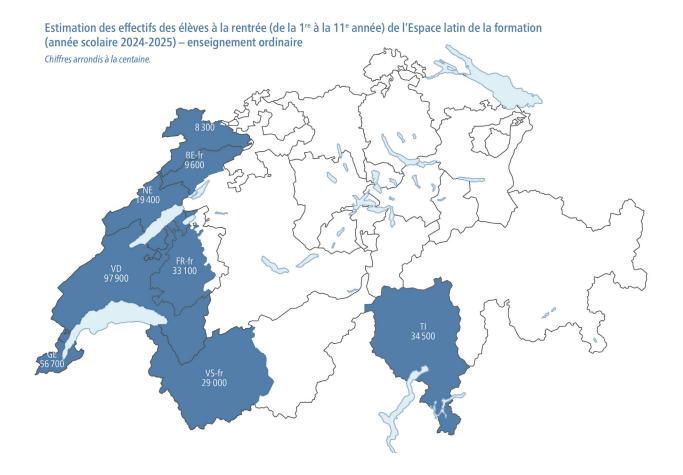
Parmi les nombreux projets culturels présents dans les cantons, *Des agentes et agents culturels pour des écoles créatives* soutenu par la Fondation Mercator Suisse est à relever. Il aide les écoles à développer leur propre profil artistique et culturel (avec une contribution financière) permettant une offre d'éducation culturelle interdisciplinaire et spécifique à l'école d'être présente dans le quotidien scolaire. Au total, sept cantons y

participent (BE, FR, VS plus quatre cantons alémaniques). Par exemple, dans le canton de FR, durant la première phase, de 2018 à 2024, deux écoles ont participé au projet, avec pour motivation de développer la personnalité des élèves et l'amélioration de la qualité de vie à l'école. Avec la deuxième phase, le projet doit maintenant s'ancrer durablement dans les écoles du secondaire II.

La rentrée en chiffres

Environ 288 500 élèves ont fait leur rentrée à l'école obligatoire dans l'Espace latin de la formation, entre le 19 aout et le 1^{er} septembre 2024 (283 200 pour l'année scolaire 2023-2024). La carte ci-dessous présente les effectifs mentionnés dans les communiqués de rentrée ou directement par les cantons. Ils sont basés sur des estimations souvent faites en juin au moment des

enclassements. Les chiffres officiels sont disponibles au cours de l'automne sur les sites respectifs des cantons. Globalement, les cantons signalent une augmentation régulière des effectifs au fil des ans. L'impact financier est important pour les cantons qui doivent prévoir la construction de nouveaux établissements et augmenter les effectifs du personnel des écoles.



POUR EN SAVOIR PLUS...

Informations officielles des cantons romands et du Tessin : 2024-2025

Calendrier des vacances scolaires 2024 pour quelques pays européen



